

*Date de dépôt : 14 juillet 2014*

## **Pétition**

**pour que Genève soit la première République au monde qui adopte le principe d'une allocation mensuelle de 30 dollars pour toutes les femmes dans le monde**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Un milliard de personnes ont faim dans le monde, essentiellement des femmes et des enfants.

Dans certains pays un enfant sur deux souffre de faim et de malnutrition chroniques. La production alimentaire mondiale peut varier d'une année à l'autre, mais globalement elle est suffisante pour nourrir les 7 milliards d'humains. La faim est liée au manque de pouvoir d'achat des plus pauvres.

Aujourd'hui, certaines ONG n'apportent plus de nourriture mais offrent à la population, la possibilité d'avoir un revenu et donc d'acheter à manger, dans les zones où elles peuvent opérer, les résultats sont tangibles, les gens ne meurent plus de faim. Le Mexique depuis de nombreuses années a adopté le principe d'un versement mensuel aux mères de familles défavorisées. Le Brésil a développé le même programme pour permettre aux mères de nourrir leurs familles.

Si nous voulons vaincre la faim dans le monde. C'est ce principe qu'il faut étendre au monde entier.

Toutes les femmes dans le monde ont droit à une subvention mensuelle correspondant à 30 dollars.

Ce revenu mensuel sera présent sous forme d'une carte qui ne donnera droit qu'à l'achat de biens alimentaires uniquement au niveau local. Chaque pays déterminera le pouvoir d'achat de cette carte. Le but recherché est la production et la distribution de biens et services de base au niveau national.

Cette carte sera un droit pour toutes les femmes dans le monde, mais elle ne sera pas obligatoire. Il faudra en faire la demande. Dans les pays riches,

cette carte de 30 dollars n'a guère d'intérêt, mais dans les pays les plus pauvres cette somme mensuelle représente la survie d'une personne.

Pourquoi un revenu réservé uniquement aux femmes ?

D'abord pour une raison biologique.

La femme enfante et nourrit son enfant, par conséquent la communauté a une obligation d'aide envers elle. De tout temps et dans toutes les civilisations les communautés humaines ont toujours reconnu ce devoir.

Pour une raison politique.

Dans le monde, 70% des personnes souffrant de la faim sont des femmes, partout la femme est victime d'injustice.

Le financement de ce revenu doit être indépendant des Etats. Il appartient aux citoyens du monde de financer ce programme.

Il est parfaitement possible de prélever le montant mensuel nécessaire sur le surplus financier mondial sans toucher à la finance nécessaire au fonctionnement de l'économie mondiale.

Mais surtout, il s'agit ici d'un investissement durable dans la production de base de l'économie réelle. C'est Winston Churchill qui déclara en Mars 1943 qu'« il n'y a pas de meilleur investissement que de mettre du lait dans le biberon des bébés ».

Le financement sera assuré par :

- une taxe sur toutes les transactions financières ;
- un impôt mondial sur la fortune.

Depuis la proposition de cette taxe en 1972 par James Tobin de grands progrès ont été accomplis. Aujourd'hui de nombreux pays dans le monde seraient favorables à l'introduction de cette taxe sur les transactions financières, mais à une condition absolue que cette taxe soit appliquée à toutes les places financières du monde.

Oxfam International ainsi que de nombreux économistes estiment qu'une taxe Tobin appliquée à l'échelle mondiale générerait 300-400 milliards de dollars annuel.

La fortune mondiale des particuliers en 2011 a atteint quelque 122 800 milliards de dollars. Un impôt mondial sur la fortune est absolument nécessaire pas seulement pour une raison de justice fiscale, mais essentiellement pour souligner la responsabilité des personnes les plus favorisées envers les personnes les plus défavorisées.

Si nous acceptons la mondialisation de l'économie alors nous acceptons aussi la mondialisation de la solidarité.

Genève pourrait être la première République au monde à adopter le principe d'un revenu mensuel de 30 dollars pour toutes les femmes dans le monde.

N.B. 1 signature  
*Monsieur Roland Thoos*  
*Quai du Seujet 36*  
*1201 Genève*